



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/68/16
5 novembre 2012

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-huitième réunion
Montréal, 3 – 7 décembre 2012

**AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUD
POUR L'ANNÉE 2012**

Les documents de précession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. Le PNUD demande au Comité exécutif d'approuver un montant de 1 375 037 \$US pour les amendements à son programme de travail de l'année 2012, plus des coûts d'appui d'agence de 96 253 \$US. Le programme de travail est annexé au présent document.

2. Les activités proposées dans les amendements au programme de travail du PNUD pour 2012 sont présentées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Amendements au programme de travail du PNUD

Pays	Activité/Projet	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE			
A1. Renouvellement des projets de renforcement des institutions			
Chine	Renouvellement du renforcement des institutions (phase X)	390 000	390 000
Liban	Renouvellement du renforcement des institutions (phase VIII)	155 090	155 090
Nigeria	Renouvellement du renforcement des institutions (phase VII)	260 000	260 000
Pakistan	Renouvellement du renforcement des institutions (phase VII)	224 467	224 467
Trinidad-et-Tobago	Renouvellement du renforcement des institutions (phase VII)	60 000	60 000
Venezuela (République bolivarienne du)	Renouvellement du renforcement des institutions (phase XI)	285 480	285 480
Somme partielle pour A		1 375 037	1 375 037
Coûts d'appui d'agence (7 pour cent pour le renforcement des institutions et la préparation de projet :		96 253	96 253
Total :		1 471 290	1 471 290

SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GLOBALE

A1. Renouvellement des projets de renforcement des institutions

- a) Chine (phase X) : 390 000 \$US
- b) Liban (phase VIII) : 155 090 \$US
- c) Nigeria (phase VII) : 260 000 \$US
- d) Pakistan (phase VII) : 224 467 \$US
- e) Trinidad-et-Tobago (phase VII) : 60 000 \$US
- f) Venezuela (République bolivarienne du) (phase XI) : 285 480 \$US

Description des projets

3. Le PNUD a présenté des demandes de renouvellement pour les projets de renforcement des institutions en Chine, au Liban, au Nigeria, au Pakistan, à Trinidad-et-Tobago et au Venezuela (République bolivarienne du). Les descriptions des demandes soumises pour ces pays figurent à l'Annexe I du présent document.

Observations du Secrétariat

4. Le Secrétariat du Fonds a examiné les rapports finals sur le renforcement des institutions et les plans d'action que le PNUD a présenté au nom de la Chine, du Liban, du Nigeria, du Pakistan, de Trinidad-et-Tobago et du Venezuela (République bolivarienne du), selon le format révisé pour le renouvellement du renforcement des institutions approuvé par la décision 61/43 et a pris note que ces pays respectent les objectifs d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) et les exigences en matière de rapport dans le cadre du Protocole de Montréal et qu'ils ont présenté leurs rapports sur la mise en oeuvre de leur programme de pays pour 2011, attendu le 1^{er} mai 2012. Le Secrétariat a tenu compte des décisions 59/17 59/47 a) et 61/43 lors de l'examen des demandes de renforcement des institutions, notamment la décision 61/43 par laquelle le Comité exécutif a décidé « de maintenir le financement du soutien au renforcement des institutions aux niveaux actuels, et de renouveler les projets de renforcement des institutions pour la période complète de deux ans à partir de la 61^e réunion ».

Recommandations du Secrétariat

5. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale des demandes de renouvellement des projets de renforcement des institutions pour la Chine, le Liban, le Nigeria, le Pakistan, Trinidad-et-Tobago et le Venezuela (République bolivarienne du) selon le financement indiqué au tableau 1 du présent document. Le Comité exécutif pourrait transmettre aux gouvernements de la Chine, du Liban, du Nigeria, du Pakistan, de Trinidad-et-Tobago et du Venezuela (République bolivarienne du) les observations qui figurent à l'Annexe II du présent document.

Annexe I

PROPOSITIONS DE PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

Chine : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUD
Montants approuvés préalablement pour le renforcement des institutions (\$US) :		
Phase I :	Fév-1992 et mars-1993	450 000
Phase II :	Oct-1996	300 000
Phase III :	Nov-1998	300 000
Phase IV :	Déc-2000	300 000
Phase V :	Nov-2002	390 000
Phase VI :	Déc-2004	390 000
Phase VII :	Nov-2006	390 000
Phase VIII :	Nov-2008	390 000
Phase IX :	Déc-2010	390 000
	Total :	3 300 000
Montant demandé pour le renouvellement (phase X) (\$US) :		390 000
Montant recommandé pour approbation pour la phase X (\$US) :		390 000
Coûts d'appui d'agence (\$US) :		27 300
Coût total de la phase X du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral (\$US) :		417 300
Date d'approbation du programme de pays :		1993
Date d'approbation du plan de gestion de l'élimination des HCFC :		2011
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		
a) Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)		57 818,7
b) Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)		34 186,7
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)		49 142,1
d) Annexe B, Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)		721,2
e) Annexe C, Groupe I (HCFC) (moyenne 2009-2010)		19 269,0
f) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)		1 102,1
Dernière consommation de SAO déclarée (2011) (tonnes PAO) conformément à l'article 7 :		
a) Annexe A, Groupe I (CFC)		126,9
b) Annexe A, Groupe II (halons)		0,0
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)		258,7
d) Annexe B, Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)		0,0
e) Annexe C, Groupe I (HCFC)		20 739,03
f) Annexe E (bromure de méthyle)		174,8
	Total :	21 299,43
Année de communication des données sur la mise en oeuvre du programme de pays :		2011
Montant approuvé pour des projets (en date de juillet 2012) (\$US) :		929 121 575
Montant décaissé (en date de décembre 2011) (\$US) :		800 095 466
SAO à éliminer (en date de juillet 2012) (tonnes PAO) :		253 105,1
SAO éliminées (en date de décembre 2011) (tonnes PAO) :		252 093,9

1. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Sommaire des activités	Fonds approuvés (\$US)
a) Projets d'investissement :	883 094 161
b) Renforcement des institutions :	3 300 000
c) Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	42 727 414
Total :	929 121 575

Rapport périodique

2. Le projet a pour principal objectif de continuer à renforcer la capacité générale de gestion de programme du Bureau de gestion des programmes en matière de protection de la couche d'ozone au sein du ministère de la Protection de l'environnement, notamment pour mettre en vigueur l'élaboration de politiques sur les SAO, la coordination et les communications avec les parties intéressées, la préparation des Réunions des parties (MOP) et des réunions du Comité exécutif et la participation à ces réunions, la présentation de rapports de données et la supervision des projets. Cinq objectifs ont été désignés comme contenu principal du projet : amélioration de la formulation et de l'application des politiques; renforcement des communications internationales; renforcement de la coordination avec les agences connexes; amélioration de la gestion de projets au Bureau de gestion des programmes; et promotion de la sensibilisation du public. À la phase IX, grâce au soutien financier du Fonds multilatéral, 24 membres du Bureau de gestion des programmes ont travaillé à la réalisation de ces objectifs. En outre, le projet a reçu le soutien d'agences d'exécution internationales et du réseau régional. Les données du projet ont été transmises au Secrétariat de l'ozone et au Secrétariat du Fonds multilatéral de manière efficace. Le gouvernement et l'agence d'exécution ont procédé à des vérifications du Bureau de gestion des programmes et obtenu des résultats satisfaisants. On a appris que la coopération, la coordination, la participation des gouvernements locaux, la promotion de la sensibilisation du public, et le soutien des décideurs sont importants pour la réussite du projet.

Plan d'action

3. Au cours des deux prochaines années, la Chine aura pour tâche l'élimination des HCFC, du bromure de méthyle et des utilisations essentielles des CFC et du CTC. Le projet a pour principal objectif de continuer à renforcer la capacité générale de gestion de programme du Bureau de gestion des programmes en matière de protection de la couche d'ozone au sein du ministère de Protection de l'environnement, en mettant notamment l'accent sur la formulation et l'application des politiques. La réalisation des cinq objectifs identifiés comme contenu principal du projet, soit l'amélioration de la formulation et de l'application des politiques; le renforcement de la communication internationale; le renforcement de la coordination avec les agences connexes et les parties intéressées; l'amélioration de la collecte et de la présentation des données; et l'amélioration de la capacité de gestion des projets du Bureau de gestion des programmes, se poursuivra durant la prochaine phase. Grâce au soutien financier du Fonds multilatéral, le Bureau de gestion des programmes continuera à pratiquer une gestion efficace des programmes, à produire des rapports sur la sensibilisation du public et sur les données, et à étendre ses capacités pour assurer la réussite de l'élimination des SAO.

Liban : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et du profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUD
Montants approuvés préalablement pour le renforcement des institutions (\$US) :		
	Phase I :	Mai 1996 179 000
	Phase II :	Juil-2000 119 300
	Phase III :	Juil-2002 155 090
	Phase IV :	Déc-2004 155 090
	Phase V :	Nov-2006 155 090
	Phase VI :	Nov-2008 155 090
	Phase VII :	Déc-2010 155 090
	Total :	1 073 750
Montant demandé pour le renouvellement (phase VIII) (\$US) :		155 090
Montant recommandé pour approbation pour la phase VIII (\$US) :		155 090
Coûts d'appui d'agence (\$US) :		10 856
Coût total de la phase VIII du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral (\$US) :		165 946
Date d'approbation du programme de pays :		1996
Date d'approbation du plan de gestion de l'élimination des HCFC :		2011
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	725,5
b)	Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0,0
c)	Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0,0
d)	Annexe B, Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0,0
e)	Annexe C, Groupe I (HCFC) (moyenne 2009-2010)	73,5
f)	Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	236,4
Dernière consommation de SAO déclarée (2011) (tonnes PAO) conformément à l'article 7 :		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC)	0,0
b)	Annexe A, Groupe II (halons)	0,0
c)	Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,0
d)	Annexe B, Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0,0
e)	Annexe C, Groupe I (HCFC)	92,26
f)	Annexe E (bromure de méthyle)	0,0
	Total :	92,26
Année de communication des données sur la mise en oeuvre du programme de pays :		2011
Montant approuvé pour des projets (en date de juillet 2012) (\$US) :		14 953 717
Montant décaissé (en date de décembre 2011) (\$US) :		13 017 716
SAO à éliminer (en date de juillet 2012) (tonnes PAO) :		1 680,6
SAO éliminées (en date de décembre 2011) (tonnes PAO) :		1 617,6

4. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Sommaire des activités	Fonds approuvés (\$US)
a) Projets d'investissement :	11 977 388
b) Renforcement des institutions :	1 073 750
c) Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	1 902 579
Total :	14 953 717

Rapport périodique

5. Le projet a réalisé avec satisfaction les résultats attendus grâce à son interaction avec le secteur industriel, le gouvernement et les autorités non gouvernementales, le secteur privé et le public. Les domaines de réussite potentielle se traduisent dans deux aspects majeurs :

- Aider le Liban à respecter les engagements internationaux pour participer à l'effort mondial de protection de la Couche d'ozone, Protocole de Montréal - le Secrétariat de l'ozone a classé le Liban parmi les pays qui respectent pleinement les obligations du Protocole de Montréal. Le Liban a ratifié la Convention de Vienne, le Protocole de Montréal et l'amendement de Londres en mars 1993, les amendements de Copenhague et de Montréal en juillet 2000, et l'amendement de Beijing en novembre 2008; et
- Des investissements directs dans la réalisation du processus d'élimination par la conversion d'installations industrielles à des technologies sans SAO. Tous les équipements ou secteurs industriels (mousses, réfrigération, aérosols, lutte contre les incendies) ont été reconvertis à une production sans CFC, franchissant ainsi avec succès les étapes du Protocole de Montréal. Le projet de renforcement des institutions est actuellement à éliminer les HCFC dans les secteurs des mousses, de la réfrigération et de la climatisation dans le cadre du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH).

Plan d'action

6. Les objectifs généraux du projet sont le respect des obligations du Protocole de Montréal et de ses amendements. Plusieurs objectifs majeurs touchent le renforcement direct des institutions dans le processus de planification : respect des obligations du Protocole de Montréal par la mise en œuvre du PGEH; conformité du Liban à la phase I du calendrier du Protocole de Montréal afin de parvenir d'ici 2015 à réduire de 10 pour cent la consommation de référence des substances à l'Annexe C, Groupe 1; activités de renforcement des capacités et d'assistance technique visant le secteur industriel; définition et mise en œuvre de stratégies de sensibilisation et de vulgarisation; mise à jour des lois existantes sur les CFC et du système de contingentement pour les SAO afin d'accommoder l'élimination future des HCFC; et mise en place de lignes directrices appropriées pour la surveillance étroite et l'évaluation des projets d'élimination.

Nigeria : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et du profil du pays			
Agence d'exécution :			PNUD
Montants approuvés préalablement pour le renforcement des institutions (\$US) :			
	Phase I	Mars-1993	300 000
	Phase II	Juil-2001	200 000
	Phase III	Juil-2003	260 000
	Phase IV	Avr-2006	260 000
	Phase V	Avr-2008	260 000
	Phase VI	Déc-2010	260 000
	Total :		1 540 000
Montant demandé pour le renouvellement (phase) (\$US) :			260 000
Montant recommandé pour approbation pour la phase (\$US) :			260 000
Coûts d'appui d'agence (\$US) :			18 200
Coût total de renforcement des institutions phase pour le Fonds multilatéral (\$US) :			278 200
Date d'approbation du programme de pays :			1997
Date d'approbation du plan de gestion de l'élimination des HCFC :			2010
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :			
a) Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)			3 650,0

Sommaire du projet et du profil du pays	
b) Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	285,3
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	152,8
d) Annexe B, Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	32,9
e) Annexe C, Groupe I (HCFC) (moyenne 2009-2010)	398,2
f) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	2,9
Dernière consommation de SAO déclarée (2011) (tonnes PAO) conformément à l'article 7 :	
a) Annexe A, Groupe I (CFC)	0,0
b) Annexe A, Groupe II (halons)	0,0
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,0
d) Annexe B, Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0,0
e) Annexe C, Groupe I (HCFC)	461,77
f) Annexe E (bromure de méthyle)	0,0
Total :	461,77
Année de communication des données sur la mise en oeuvre du programme de pays :	2011
Montant approuvé pour des projets (en date de juillet 2012) (\$US) :	36 922 832
Montant décaissé (en date de décembre 2011) (\$US) :	31 888 331
SAO à éliminer (en date de juillet 2012) (tonnes PAO) :	6 074,4
SAO éliminées (en date de décembre 2011) (tonnes PAO) :	6 068,7

7. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Sommaire des activités	Fonds approuvés (\$US)
a) Projets d'investissement :	31 367 810
b) Renforcement des institutions :	1 540 000
c) Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	4 015 022
Total :	36 922 832

Rapport périodique

8. Le rapport final a porté sur les activités entreprises au cours de la phase VI du renforcement des institutions de décembre 2010 à octobre 2012. Pendant cette période, le projet de renforcement des institutions a permis de poursuivre avec succès la mise en oeuvre des activités d'élimination des SAO au Nigeria, en particulier la finalisation, la présentation et la mise en oeuvre initiale de la première phase du PGEH; l'achèvement des activités du plan national d'élimination; la capacité de renforcement des règlements en matière d'importation; et les autres activités traditionnelles de l'Unité nationale d'ozone (rapports sur les données, participation à des réunions régionales et internationales, travail de consultation avec les parties intéressées au pays et accroissement de la sensibilisation).

Plan d'action

9. Le plan d'action vise à consolider et à soutenir l'élimination des SAO déjà réalisée ainsi que la mise en oeuvre efficace du PGEH. Le renforcement des institutions viendra soutenir la mise en oeuvre du gel obligatoire des HCFC en 2013 envers lequel se sont engagés les pays visés à l'Article 5. Les activités liées à la phase II du PGEH seront préparées pendant la phase demandée.

Pakistan : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et du profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUD
Montants approuvés préalablement pour le renforcement des institutions (\$US) :		
	Phase I : Sept. 1994	259 000
	Phase II : Déc-2001	172 666
	Phase III : Déc-2003	224 467
	Phase IV : Mars et nov-2007	224 467
	Phase V : Avr-2009	224 467
	Phase VI : Déc-2010	224 467
	Total :	1 329 534
Montant demandé pour le renouvellement (phase) (\$US) :		224 467
Montant recommandé pour approbation pour la phase (\$US) :		224 467
Coûts d'appui d'agence (\$US) :		15 713
Coût total de renforcement des institutions phase pour le Fonds multilatéral (\$US) :		240 180
Date d'approbation du programme de pays :		1996
Date d'approbation du plan de gestion de l'élimination des HCFC :		2010
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	1 679,4
b)	Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	14,2
c)	Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	412,9
d)	Annexe B, Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	2,3
e)	Annexe C, Groupe I (HCFC) (moyenne 2009-2010)	247,4
f)	Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	14,0
Dernières consommation de SAO déclarée (2011) (tonnes PAO) conformément à l'article 7 :		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC)	0,0
b)	Annexe A, Groupe II (halons)	0,0
c)	Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,0
d)	Annexe B, Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0,0
e)	Annexe C, Groupe I (HCFC)	276,05
f)	Annexe E (bromure de méthyle)	0,0
	Total :	276,05
Année de communication des données sur la mise en oeuvre du programme de pays :		2011
Montant approuvé pour des projets (en date de juillet 2012) (\$US) :		27 530 567
Montant décaissé (en date de décembre 2011) (\$US) :		19 731 301
SAO à éliminer (en date de juillet 2012) (tonnes PAO) :		2 526,1
SAO éliminées (en date de décembre 2011) (tonnes PAO) :		2 464,2

10. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Sommaire des activités	Fonds approuvés (\$US)
a) Projets d'investissement :	23 437 233
b) Renforcement des institutions :	1 329 534
c) Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	2 763 800
Total :	27 530 567

Rapport périodique

11. La phase VI (avril 2011-mars 2013) a pour principal objectif de continuer à renforcer le fonctionnement de la cellule de l’ozone (Unité nationale de l’ozone) au sein du ministère du Changement climatique qui centralise, au Pakistan, toutes les questions reliées à l’élimination des SAO dans le cadre du Protocole de Montréal. La poursuite du projet a permis au ministère du Changement climatique de continuer à planifier, organiser, développer et coordonner des activités pertinentes pour la mise en œuvre de l’élimination des SAO par le truchement de l’Unité nationale d’ozone. A cet égard, les CFC, les halons, le tétrachlorure de carbone, le 1,1,1-trichloroéthane et le bromure de méthyle ont été éliminés dans ce pays depuis janvier 2010, à l’exception des utilisations approuvées spécifiquement dans le cadre de la procédure d’utilisation essentielle définie par la Réunion des Parties en ce qui a trait aux inhalateurs à doseur avec CFC. Les activités d’élimination des HCFC ont été amorcées pendant cette phase.

Plan d’action

12. La principale activité de la phase VII sera la mise en œuvre du PGEH approuvé à la 62^e réunion du Comité exécutif. L’élément investissement du PGEH sera mis en œuvre par l’ONUDI, alors que des installations de fabrication de mousses sans HCFC seront mises en service dans cinq usines de production de mousses. L’élément du PGEH ne portant pas sur des investissements sera mis en œuvre par le PNUE, qui effectuera des activités de formation des agents de douane et de techniciens ainsi que d’autres activités. On incitera l’industrie à se reconvertir aux frigorigènes naturels pour remplacer les HCFC. Des efforts systématiques et intensifs seront requis dans ce domaine, parce qu’il sera essentiel de réaliser les objectifs d’élimination des HCFC. Les importations de HCFC seront suivies de façon très stricte en coordination avec le ministère du Commerce. En outre, des activités en cours liées au projet d’élimination des inhalateurs à doseur avec CFC seront terminées pendant cette phase, y compris la réglementation visant à cesser l’usage des inhalateurs à doseurs avec CFC. Des ateliers de sensibilisation de la jeunesse seront organisés. La collaboration avec les universités qui enseignent les sciences de l’environnement sera maintenue, afin de poursuivre la transmission du message de la protection de la couche d’ozone. Des liens étroits avec les services douaniers seront conservés pour endiguer le commerce illicite des SAO.

Trinidad-et-Tobago : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et du profil du pays		
Agence d’exécution :		PNUD
Montants approuvés préalablement pour le renforcement des institutions (\$US) :		
	Phase I : Oct-1996	66 000
	Phase II : Déc-2000	44 000
	Phase III : Nov-2002	57 200
	Phase IV : Déc-2004	60 000
	Phase V : Nov-2006	60 000
	Phase VI : Nov-2009 et Déc-2010	60 000
	Total :	347 200
Montant demandé pour le renouvellement (phase VII) (\$US) :		60 000
Montant recommandé pour approbation pour la phase VII (\$US) :		60 000
Coûts d’appui d’agence (\$US) :		4 200
Coût total de renforcement des institutions phase VII pour le Fonds multilatéral (\$US) :		64 200
Date d’approbation du programme de pays :		1996
Date d’approbation du plan de gestion de l’élimination des HCFC :		2010
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	120,0
b)	Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	46,6
c)	Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	0,0
d)	Annexe B, Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	0,0

Sommaire du projet et du profil du pays	
e) Annexe C, Groupe I (HCFC) (moyenne 2009-2010)	46,0
f) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	1,7
Dernières consommation de SAO déclarée (2011) (tonnes PAO) conformément à l'article 7 :	
a) Annexe A, Groupe I (CFC)	0,0
b) Annexe A, Groupe II (halons)	0,0
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,0
d) Annexe B, Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0,0
e) Annexe C, Groupe I (HCFC)	34,24
f) Annexe E (bromure de méthyle)	0,1
Total :	34,34
Année de communication des données sur la mise en œuvre du programme de pays :	2011
Montant approuvé pour des projets (en date de juillet 2012) (\$US) :	2 460 864
Montant décaissé (en date de décembre 2011) (\$US) :	1 480 463
SAO à éliminer (en date de juillet 2012) (tonnes PAO) :	126,3
SAO éliminées (en date de décembre 2011) (tonnes PAO) :	113,5

13. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Sommaire des activités	Fonds approuvés (\$US)
a) Projets d'investissement :	1 139 470
b) Renforcement des institutions :	347 200
c) Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	974 194
Total :	2 460 864

Rapport périodique

14. Le principal objectif de la sixième phase du projet de renforcement des institutions à Trinidad-et-Tobago ont été la consolidation des objectifs décrits dans les phase précédents du projet. Pour renforcer le système utilisé par les agents de douane en ce qui a trait au suivi et à la réglementation des SAO et des technologies avec SAO, en ayant pour but de déterminer les écarts et d'améliorer le système actuel afin de s'assurer de la capacité du pays à empêcher le commerce illicite des SAO. D'autres objectifs ont aussi été réalisés, comme la gestion des importations de HCFC au pays, afin d'assurer l'élimination en douceur de la consommation de HCFC en offrant des cours de recyclage aux agents de douane et en améliorant les systèmes de communication entre le ministère du Commerce, l'Unité nationale d'ozone et les douanes; et la mise en place et l'entretien d'une base de données fiables en import-export. Des consultations et des activités de coordination ont aussi été établies avec d'autres agences nationales et parties intéressées grâce à un engagement continu avec l'association A/C. L'utilisation de solutions de remplacement des HCFC a été incluse dans le certificat d'approbation au point de vue de l'environnement. On a aussi accru la sensibilisation du public grâce à des feuillets imprimés distribués au cours des Jours de l'ozone et des séminaires sur les HCFC, et à l'établissement d'un présentoir fixe interactif sur l'ozone au Centre national des Sciences lors de la célébration du 25^e anniversaire du Protocole de Montréal. Trinidad-et-Tobago a aussi participé à toutes les réunions régionales et sous-régionales, et a été l'hôte de la Réunion conjointe du réseau en octobre 2011, lors des réunions du Comité exécutif, du Groupe de travail à composition non limitée et de la Réunion des parties. Trinidad-et-Tobago a respecté toutes ses obligations en matière de consommation et de présentation de rapports et maintenu activement un programme de sensibilisation du public.

Plan d'action

15. La phase VII du projet de renforcement des institutions de Trinidad-et-Tobago vise à adopter et à mettre à exécution le cadre législatif et la réglementation en matière de SAO, afin de réglementer et de surveiller la consommation de HCFC par l'introduction d'un système de contingentement et la poursuite de séminaires visant à améliorer le suivi du commerce des SAO, y compris des secteurs sensibles comme celui des mélanges commerciaux de HCFC. L'Unité nationale d'ozone continuera de suivre et de renforcer le système de communication entre les ministères du Commerce et des Douanes et elle-même, et continuera de travailler à déterminer les écarts et les améliorations possibles à apporter au système actuel afin de s'assurer de la capacité de Trinidad-et-Tobago à empêcher le commerce illicite des SAO. La collecte efficace et rapide des données et la présentation de rapports seront effectuées en maintenant en continu la base de données tel que le demande le Protocole de Montréal. D'autres activités de consultation et de coordination avec d'autres agences nationales et parties intéressées auront lieu par le truchement de séminaires, de conférences et d'ateliers techniques. La mise en oeuvre rapide des activités d'élimination et de réduction de la consommation de HCFC fera l'objet d'un suivi constant. On fera la promotion de solutions de remplacement des HCFC à faible potentiel de réchauffement de la planète, on maintiendra les projets de financement du Fonds multilatéral ainsi que l'accroissement de la sensibilisation et les échanges de renseignements, par la vulgarisation publique et des bulletins dans les secteurs des mousses de polyuréthane et de la réfrigération et de la climatisation. Trinidad-et-Tobago a l'intention d'assister et de participer activement aux réunions régionales et sous-régionales, afin de s'assurer de la coopération et de la participation des régions aux réunions du Protocole de Montréal.

Venezuela (République bolivarienne du) : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et du profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUD
Montants approuvés préalablement pour le renforcement des institutions (\$US) :		
	Phase I : Mars-1993	329 192
	Phase II : Juil-1995 et Mai 1996	109 800
	Phase III : Oct-1996	219 600
	Phase IV : Juil. 1998	219 600
	Phase V : Juil-2000	219 600
	Phase VI : Juil-2002	285 480
	Phase VII : Juil-2004	285 480
	Phase VIII : Juil-2006	285 480
	Phase IX : Nov-2008	285 480
	Phase X : Déc-2010	285 480
	Total :	2 525 192
Montant demandé pour le renouvellement (phase XI) (\$US) :		285 480
Montant recommandé pour approbation pour la phase XI (\$US) :		285 480
Coûts d'appui d'agence (\$US) :		19 984
Coût total de renforcement des institutions phase XI pour le Fonds multilatéral (\$US) :		305 464
Date d'approbation du programme de pays :		1995
Date d'approbation du plan de gestion de l'élimination des HCFC :		2011
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC) (moyenne 1995-1997)	3 322,4
b)	Annexe A, Groupe II (halons) (moyenne 1995-1997)	0,0
c)	Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	1 107,2
d)	Annexe B, Groupe III (1,1,1-trichloroéthane) (moyenne 1998-2000)	4,7
e)	Annexe C, Groupe I (HCFC) (moyenne 2009-2010)	207,0
f)	Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	10,3
Dernière consommation de SAO déclarée (2011) (tonnes PAO) conformément à l'article 7 :		
a)	Annexe A, Groupe I (CFC)	0,0
b)	Annexe A, Groupe II (halons)	0,0

Sommaire du projet et du profil du pays	
c) Annexe B, Groupe II (tétrachlorure de carbone)	0,0
d) Annexe B, Groupe III (1,1,1-trichloroéthane)	0,0
e) Annexe C, Groupe I (HCFC)	165,07
f) Annexe E (bromure de méthyle)	0,0
Total :	165,07
Année de communication des données sur la mise en oeuvre du programme de pays :	2011
Montant approuvé pour des projets (en date de juillet 2012) (\$US) :	46 488 709
Montant décaissé (en date de décembre 2011) (\$US) :	45 165 376
SAO à éliminer (en date de juillet 2012) (tonnes PAO) :	6 841,6
SAO éliminées (en date de décembre 2011) (tonnes PAO) :	5 805,0

16. Sommaire des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

Sommaire des activités	Fonds approuvés (\$US)
a) Projets d'investissement :	38 670 073
b) Renforcement des institutions :	2 525 192
c) Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements :	5 293 444
Total :	46 488 709

Rapport périodique

17. Le ministère de l'Environnement, SENIAT et FONDOIN ont terminé l'amendement du décret pour la réglementation des SAO et le logiciel pour les autorisations afin de maintenir l'élimination totale de la consommation de CFC, le gel, et la réduction progressive de la consommation et de la production de HCFC. Bien que le nouveau décret n'ait pas encore été officiellement approuvé, un nouveau programme et un Manuel de bonnes pratiques pour les techniciens ainsi qu'une brochure technique ont été préparés pour la formation des instructeurs et pour un nouveau programme de cours en 2013. Le PGEH a envisageait d'utiliser du HC comme meilleure solution de remplacement environnementale. Cela étant, FONDOIN coordonne des projets visant à produire un frigorigène avec HC et aussi des équipements de réfrigération avec HC. En outre, la destruction des SAO est un facteur important pour la réduction des émissions et, pour réaliser cet objectif, FONDOIN a conclu une entente avec une usine de ciment Portland qui effectuera les essais préliminaires afin d'uniformiser une méthode de destruction. La campagne de sensibilisation s'est poursuivie. Cette année, un nouveau spectacle de marionnettes Ozone pour enfants a été présenté dans certaines écoles publiques. Pour le Jour de l'ozone, FONDOIN a distribué, lors d'événements extérieurs, une grande quantité de crème solaire SPF30 fabriquée par la faculté de pharmacie de l'Université centrale du Venezuela.

Plan d'action

18. Les principaux objectifs de la prochaine phase du projet de projet de renforcement des institutions en rapport avec la conformité aux dispositions du Protocole de Montréal sont le suivi de l'élimination des CFC et du gel des HCFC; l'importation et la réduction de la consommation de HCFC conformément au PGEH; ainsi que les activités suivantes : mise en oeuvre du nouveau décret sur l'ozone; coordination des programmes visant à produire des frigorigènes avec HC et des équipements de réfrigération fonctionnant avec des frigorigènes avec HC; mise à jour du programme Cours sur les bonnes pratiques pour les techniciens en réfrigération, l'enseignement sur les mesures de réglementation du nouveau Décret et les bonnes pratiques en matière de HC; poursuite du programme de récupération et de régénération des frigorigènes aux halocarbures à réutiliser ou à détruire dans une usine de ciment Portland. On procédera à une campagne de sensibilisation visant à présenter le plan d'élimination des HCFC, le nouveau Décret sur l'ozone, et des solutions de remplacement sans HCFC seront mises en oeuvre, en insistant sur la relation

entre la destruction de la couche d'ozone et le changement climatique et le double rôle des HCFC dans ces deux types de dommage infligés à la planète.

Annexe II

OPINIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE RENOUVELLEMENT DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS PRÉSENTÉS À LA 68^e RÉUNION

Chine

1. Le Comité exécutif a examiné le rapport présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour la phase X de la Chine et pris note avec satisfaction du fait que la Chine avait réussi à soutenir l'élimination des CFC avant le 1^{er} janvier 2010, à l'exception des quantités approuvées pour utilisations essentielles, des halons et du CTC. Le Comité aussi pris note que la Chine est à mettre en œuvre des politiques et des règlements visant à assurer la réglementation et le suivi de l'utilisation des SAO et qu'elle a renforcé la coordination entre diverses agences pour la mise en œuvre de projets. Au cours des deux prochaines années, la Chine renforcera la gestion de sa capacité nationale afin de mettre efficacement en œuvre et d'assurer le suivi des activités en vue de réaliser les objectifs d'élimination des SAO, en mettant l'accent sur l'élimination totale des utilisations essentielles de CFC et de la consommation de bromure de méthyle, ainsi que sur la réalisation des objectifs d'élimination de 2013 et 2015 pour les HCFC. La Chine continuerait à introduire des politiques et des règlements visant à réaliser et à soutenir l'élimination des SAO et à créer la sensibilisation et obtenir l'engagement sûr des parties intéressées aux activités d'élimination des SAO. Le Comité exécutif s'attend à ce que, au cours des deux prochaines années, la Chine soutienne et mise sur les progrès réalisés dans ses activités d'élimination des SAO, en particulier dans le but de respecter les objectifs de réglementation de 2013 et 2015 pour les HCFC.

Liban

2. Le Comité exécutif a examiné le rapport présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour la phase VIII du Liban et pris note avec satisfaction du succès continu des activités du Liban en matière d'élimination des SAO et d'élimination totale des SAO, sauf les HCFC, dans toutes ses applications industrielles. En particulier, l'Unité nationale d'ozone du Liban a travaillé en étroite collaboration avec les secteurs industriels, les agences gouvernementales et non gouvernementales, les secteurs privés et publics, afin de réaliser ses objectifs d'élimination des SAO, ce qui aiderait le pays à réaliser ses objectifs d'élimination des HCFC. Le Comité exécutif prend aussi note avec satisfaction des efforts du Liban envers l'établissement de son réseau de parties intéressées et de ses connaissances en matière de mise en œuvre des projets d'élimination des HCFC. Le Comité espère que, au cours des deux prochaines années, le pays continuera de miser sur les progrès réalisés et l'expérience acquise lors de la réalisation de ses objectifs d'élimination des HCFC, et qu'il renforcera sa capacité nationale, améliorera ses lois en matière de SAO et son système d'autorisation afin de soutenir la conformité en matière de CFC et de respecter les objectifs de réglementation de 2013 et 2015 pour les HCFC.

Pakistan

3. Le Comité exécutif a examiné le rapport présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions pour la phase VII du Pakistan, et pris note avec satisfaction du fait que le Pakistan a réalisé ses objectifs d'élimination des CFC, des halons, du CTC, du 1,1,1-trichloroéthane et du bromure de méthyle, à l'exception des CFC approuvés pour utilisations essentielles par la Réunion des Parties au Protocole de Montréal. Le Comité exécutif apprécie énormément les efforts du Pakistan visant à soutenir l'élimination totale de la plupart des SAO, à cesser d'utiliser du CFC pour fabriquer des inhalateurs à doseur à compter du 1^{er} janvier 2013, et à réaliser des progrès systématiques en ce qui a trait à l'élimination totale des HCFC. Le Comité exécutif espère qu'au cours des deux prochaines années,

Pakistan poursuivra la mise en œuvre de son programme de pays, des activités nationales d'élimination des HCFC, et des activités restantes en rapport avec l'élimination des inhalateurs à doseur avec CFC, en réussissant de manière exceptionnelle à réaliser l'élimination soutenue des SAO conformément à son engagement envers le Protocole de Montréal. Le Comité exécutif espère aussi qu'au cours de la phase I de ses activités d'élimination des HCFC, le Pakistan continuera de miser sur son expérience en matière d'élimination des CFC et réussira à geler sa consommation de base de HCFC en 2013 et à réaliser la réduction de 10 pour cent en 2015.

Nigeria

4. Le Comité exécutif a examiné le rapport présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions du Nigeria et pris note avec satisfaction des réalisations du Bureau national de l'ozone du Nigeria au cours de la présente phase, qui comprend la mise en œuvre du plan de gestion de l'élimination des HCFC. Le Comité exécutif a pris note avec satisfaction du fait que le Nigeria a déclaré au Secrétariat de l'ozone en 2011 des données dans le cadre de l'Article 7 qui indiquent que l'élimination totale des CFC a été maintenue conformément aux exigences du Protocole de Montréal, et que le pays est en conformité avec les mesures de réglementation du Protocole de Montréal. Le Comité exécutif a félicité le gouvernement du Nigeria pour ses réalisations et indiqué qu'il s'attendait, au cours des deux prochaines années, à ce que le Nigeria continue de soutenir, en particulier grâce aux éléments innovateurs de son plan de gestion de l'élimination des HCFC, ses objectifs d'élimination des SAO, y compris la réalisation des objectifs de 2013 et 2015 en matière de HCFC.

Trinidad-et-Tobago

5. Le Comité exécutif a examiné le rapport présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions de Trinidad-et-Tobago et pris note avec satisfaction que le pays prend les mesures nécessaires pour soutenir l'élimination des CFC réalisée et pour respecter les objectifs du Protocole de Montréal en rapport avec les HCFC. Le Comité exécutif félicite le gouvernement de Trinidad-et-Tobago pour le renforcement des systèmes de réglementation et de contingentement utilisés par les agents de douane dans le but de déterminer les écarts et d'améliorer le présent système afin de s'assurer que le pays pourra empêcher le commerce illicite des SAO et se conformera à la phase I du PGEH. On a pris note que le gouvernement a commencé à gérer les importations et les exportations de HCFC au pays, afin de s'assurer de l'élimination de la consommation des HCFC. Le Comité exécutif apprécie aussi l'accroissement de la capacité institutionnelle de l'Unité nationale d'ozone, la sensibilisation du public en rapport avec les défis présentés par l'élimination des HCFC, et la coordination à plusieurs niveaux avec les parties intéressées du privé et du public en ce qui a trait aux meilleures pratiques et à la promotion de solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète. Le Comité espère que Trinidad-et-Tobago poursuivra la mise en œuvre de ses activités prévues et qu'elle fera des progrès remarquables, et qu'elle soutiendra et améliorera ses niveaux actuels de réduction des SAO.

Venezuela (République bolivarienne du)

6. Le Comité exécutif a examiné le rapport présenté avec la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions de la République bolivarienne du Venezuela et pris note avec satisfaction que le pays prend les mesures nécessaires pour soutenir l'élimination des CFC réalisée et pour respecter les objectifs du Protocole de Montréal en rapport avec les HCFC. Le Comité exécutif félicite le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela pour le renforcement des systèmes de réglementation et de contingentement utilisés par les agents de douane dans le but de déterminer les écarts et d'améliorer le présent système afin de s'assurer que le pays pourra empêcher le commerce illicite des SAO. On a pris note que le gouvernement a commencé à gérer les importations et les exportations de

HCFC au pays, afin de s'assurer de l'élimination de la consommation des HCFC. Le Comité exécutif souligne le travail effectué par le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela dans la recherche de solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète pour les HCFC dans les marchés locaux et régionaux. Le Comité exécutif apprécie aussi l'accroissement de la capacité institutionnelle de l'Unité nationale d'ozone et les activités de sensibilisation en rapport avec les défis présentés par l'élimination des HCFC. Le Comité espère que la République bolivarienne du Venezuela poursuivra la mise en œuvre de ses activités prévues et qu'elle fera des progrès remarquables, et qu'elle soutiendra et améliorera ainsi ses niveaux actuels de réduction des SAO.



*Empowered lives.
Resilient nations.*

**68th Meeting of the Executive Committee of the Multilateral Fund
for the Implementation of the Montreal Protocol**

(3-7 December 2012, Montreal, Canada)

**UNDP
2012 WORK PROGRAMME AMENDMENT**

2012 WORK PROGRAMME AMENDMENT

I. EXECUTIVE SUMMARY

The present document constitutes UNDP's 2012 Work Programme Amendment and is being submitted for consideration of the ExCom at its 68th Meeting. The list of submissions for all funding requests submitted by UNDP to the 68th ExCom Meeting is tabulated in Annex 1 to this document. Project documentation such as MYA tranches, HCFC investment and demonstration projects and other individual/investment proposals, are not submitted as part of this document and are submitted separately as per normal practice. Only the following (non-investment) submissions are part of this document as per current practice and all requests are made in accordance with the provisions of the relevant decisions and guidelines of the Executive Committee. Section II provides more details about each of the categories of funding requests.

II. FUNDING REQUESTS PART OF THE WORK PROGRAMME AMENDMENT

Institutional Strengthening Extensions

Requests for funding of extensions of institutional strengthening projects included in this document for submission at the 68th ExCom Meeting are tabulated below. The documents for terminal reports and requests for extension of IS funding are being submitted separately.

Country	Type	Title	Duration (months)	Amount	Agency Fee	Total	Coop Agency
China	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase X)	24	390,000	27,300	417,300	N/A
Lebanon	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase VIII)	24	155,090	10,856	165,946	N/A
Nigeria	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase VII)	24	260,000	18,200	278,200	N/A
Pakistan	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase VII)	24	224,467	15,713	240,180	N/A
Trinidad&Tobago	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase VII)	24	60,000	4,200	64,200	N/A
Venezuela	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase XI)	24	285,480	19,984	305,464	N/A
Total (6 requests)				1,375,037	96,253	1,471,290	

Preparation funding requests

UNDP is not submitting any requests for preparation funding to 68th ExCom meeting.

Other requests for Non-investment projects

Besides institutional strengthening requests, UNDP is not submitting any other requests for non-investment projects to 68th ExCom meeting.

III. SUMMARY OF FUNDING REQUESTS (WORK PROGRAMME AMENDMENT)

The table below summarizes the funding requests for non-investment activities and proposals, as part of UNDP's Work Programme Amendment for 2012, submitted to the 68th ExCom Meeting:

Country	Type	Title	Duration (months)	Amount	Agency Fee	Total	Coop Agency
China	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase X)	24	390,000	27,300	417,300	N/A
Lebanon	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase VIII)	24	155,090	10,856	165,946	N/A
Nigeria	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase VII)	24	260,000	18,200	278,200	N/A
Pakistan	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase VII)	24	224,467	15,713	240,180	N/A
Trinidad&Tobago	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase VII)	24	60,000	4,200	64,200	N/A
Venezuela	INS	Institutional Strengthening Renewal (Phase XI)	24	285,480	19,984	305,464	N/A
Total (6 requests)				1,375,037	96,253	1,471,290	

ANNEX 1

List of all UNDP submissions for funding to the 68th ExCom Meeting

No	Country	Type	Description	Total Funding Request (US\$)			Funding Request for the 68 th ExCom (US\$)		
				Amount	Agency Fee	Total	Amount	Agency Fee	Total
1	Brazil	PHA	2nd tranche of HPMP	3,400,000	238,000	3,638,000	3,400,000	306,000	3,706,000
2	China	INS	IS Renewal (Phase X)	390,000	27,300	417,300	390,000	27,300	417,300
3	China	PHA	Investment proj./Sector Plans (ICR Sector Plan)	6,900,000	483,000	7,383,000	6,900,000	483,000	7,383,000
4	Egypt	PHA	2nd tranche of HPMP (Foam Sector)	2,000,000	140,000	2,140,000	2,000,000	140,000	2,140,000
5	Iran	PHA	2nd tranche of HPMP	1,370,000	95,900	1,465,900	1,370,000	95,900	1,465,900
6	Lebanon	INS	IS Renewal (Phase VIII)	155,090	10,856	165,946	155,090	10,856	165,946
7	Mexico	PHA	2nd tranche of HPMP	3,800,000	266,000	4,066,000	3,800,000	266,000	4,066,000
8	Nigeria	INS	IS Renewal (Phase VII)	260,000	18,200	278,200	260,000	18,200	278,200
9	Pakistan	INS	IS Renewal (Phase VII)	224,467	15,713	240,180	224,467	15,713	240,180
10	Peru	PHA	HPMP	378,035	26,462	404,497	189,018	13,231	202,249
11	Peru	FOA	Investment project in Foam Sector (Fera and Precor)	608,002	42,560	650,562	608,002	42,560	650,562
12	Trinidad&Tobago	INS	IS Renewal (Phase VII)	60,000	4,200	64,200	60,000	4,200	64,200
13	Uruguay	PHA	2nd tranche of HPMP	100,000	7,000	107,000	100,000	7,000	107,000
14	Venezuela	INS	IS Renewal (Phase XI)	285,480	19,984	305,464	285,480	19,984	305,464
Total: (14 Requests)				19,931,074	1,395,175	21,326,249	19,742,057	1,449,944	21,192,001

Notes:

1. All amounts in US dollars
2. Special reports due (balances, status reports, etc.) not included in this list and submitted separately.